



DECHARGE DE RESPONSABILITE

Je soussigné(e) né(e) le à

Demeurant à

Cette manifestation n'ayant aucun caractère sportif, je déclare dégager l'Automobile Club des Deux Sèvres sise à Niort et l'écurie Chambrille sise à La Mothe St Héray 79800, les représentants et bénévoles de toutes responsabilités en cas d'accident de toute nature que ce soit et assure renoncer à toutes actions à leur encontre.

Après avoir pris connaissance du règlement des 100 ans de La course de côte de la Mothe Saint Héray, je m'engage à en accepter les termes sans réserve.

J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerai utile concernant ma personne et mes biens.

Rappel : le port du casque est obligatoire pour le pilote et le passager (16 ans et plus)

Je certifie l'exactitude des déclarations ci-dessus, et signe en toute connaissance de cause

Fait à

Le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »